



Des énergies unies pour la vie

**RÉSULTAT ANNUEL 2023 et
Avis de Convocation à l'AGO
du 22 mai 2024**

United energies for life

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de la société dite « SOCIETE THERAPEUTIQUE MAROCAINE » par abréviation « SOTHEMA – S.A », société anonyme au capital de 360.000.000,00 de dirhams divisé en 7.200.000 actions d'une valeur nominale de 50 DH chacune, dont le siège social est sis au– **Quartier Industriel de Bouskoura-Bouskoura 27182**, immatriculée au registre de commerce tenu auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 35631, sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle** qui se tiendra à la **Direction Pôle Opérations de la société sise à Casablanca Rue 3 n°25 Val d'Anfa Casablanca, le Mercredi 22 mai 2024 à Quinze heures (15h)**, à l'effet de délibérer respectivement sur l'**ordre du jour** suivant :

- o Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les comptes et les opérations réalisées durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- o Rapport général des Commissaires aux comptes concernant le même exercice ;
- o Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 ;
- o Approbation des comptes et opérations de l'exercice ;
- o Affectation du résultat ;
- o Approbation, s'il y a lieu des conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 ;
- o Renouvellement des mandats d'Administrateurs ;
- o Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;
- o Questions Diverses
- o Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales

Les actionnaires pourront assister à cette Assemblée Générale sur simple justification de leur identité, soit sous réserve d'être inscrits sur les registres de la société cinq (5) jours au moins avant la réunion de ladite Assemblée, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Dans le cas où un actionnaire ne pourrait assister à cette Assemblée par suite d'un empêchement quelconque, il pourrait s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par un ascendant ou descendant ou par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social et seront disponibles sur le site Internet www.sothema.com , conformément aux dispositions de l'article 121 bis de la loi n°17-95.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents d'information énumérés à l'article 141 de la loi n°17-95.

Conformément aux dispositions de l'article 121 de la loi précitée, la demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle par les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de ladite loi, doit être déposée ou adressée au siège social contre accusé de réception, dans le délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis.

Cet avis de convocation ainsi que le texte des projets de résolutions seront publiés, conformément aux dispositions de l'article 121 bis de la loi n°17-95, sur le site Internet de la société www.sothema.com.

**Pour le conseil d'administration
Lamia TAZI
Président Directeur Général**

PROJET DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

PREMIÈRE RESOLUTION

Après avoir constaté :

- Qu'elle a été régulièrement convoquée ;
- Qu'elle réunit le quorum du quart au moins des actions composant le capital social ayant le droit de vote pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires prévu par la loi et par l'article 27 des statuts ;
- Que, conformément aux dispositions de l'article 141 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 19-20, l'inventaire, les états de synthèse, le rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport général des commissaires aux comptes de l'exercice 2023, ainsi que le rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par l'article 56 de la loi susvisée, la liste des Administrateurs au Conseil d'Administration, le texte et l'exposé des motifs du projet des résolutions présentés par le Conseil, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus à l'article 141 précité, ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale Décide de délibérer valablement sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne, en conséquence, décharge de sa convocation régulière au Conseil d'Administration.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration et la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement :

- Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils résultent du Bilan et du Compte de Produits et Charges arrêtés à cette date et qui présentent un bénéfice net comptable de **239 275 708 Dirhams**.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés faisant apparaître un résultat net consolidés de **263 752 KMAD**.

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 s'élevant à la somme **239 275 707,81 Dirhams**, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice (DH)	:	239 275 708
	-	
Dotation à la Réserve Légale	:	-
	=	
Solde (DH)	:	239 275 708
	+	
Report à nouveau antérieur	:	666 543 664
	=	
Bénéfice distribuable (DH)	:	905 819 372
	-	
Dividendes (DH)	:	122 400 000
	=	
Le solde (DH)	:	783 419 372

A affecter au crédit du compte report à nouveau

Soit un dividende total brut de 122 400 000,00 Dirhams et un dividende brut de 17,00 Dirhams par action, que le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi 17-95 sur la société anonyme, telle que modifiée et complétée par la Loi 20-05, approuve chacune des opérations et conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Elle donne également décharge de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour le même exercice

SIXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme des mandats d'Administrateurs de :

- Madame Bahia BERRADA
- Madame Selma TAZI
- Monsieur Mohamed Karim BERRADA
- Monsieur Ali TAZI

décide de les renouveler chacun pour une période de six (6) années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2030 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

SEPTIÈME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

BILAN SOCIAL

[ACTIF]

En MAD	déc-23		déc-22	
	Brut	Amort.&Prov.	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	24 389 239	11 625 321	12 763 918	4 064 663
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	24 389 239	11 625 321	12 763 918	4 064 663
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORÉES (B)	56 612 602	38 863 732	17 748 871	19 422 271
* Immobilisation en recherche et développement	261 553	261 553		
* Brevet, marques, droits et valeurs similaires	45 171 640	38 602 179	6 569 461	11 155 456
* Fonds commercial	3 500 000		3 500 000	
* Autres immobilisations incorporelles	7 679 410		7 679 410	4 766 815
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 016 544 279	706 846 329	309 697 950	338 645 223
* Terrains	52 719 400		52 719 400	47 719 400
* Constructions	457 216 047	311 825 900	145 390 146	148 501 864
* Installation techniques, matériel et outillage	384 598 881	352 908 648	31 690 233	89 835 296
* Matériel transport	3 655 255	2 875 702	779 554	1 009 006
* mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	48 109 002	36 634 964	11 474 038	9 825 669
* Autres immobilisations corporelles	2 674 486	2 601 114	73 372	53 771
* Immobilisations corporelles en cours	67 571 208		67 571 208	41 700 217
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	108 117 668	-	108 117 668	108 124 854
* Prêts immobilisés				
* Autres créances financières	605 373		605 373	612 559
* Titres de participation	107 512 295		107 512 295	107 512 295
* Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 205 663 789	757 335 381	448 328 408	470 257 011
STOCKS(F)	777 146 112	28 074 073	749 072 039	647 582 089
* Marchandises	224 571 028	12 161 617	212 409 411	201 484 084
* Matières et fournitures, consommables	343 159 729	12 607 513	330 552 216	226 247 545
* Produit en cours	44 066 372	216 474	43 849 899	52 403 844
* Produits intermédiaires et produits résiduels				
* Produits fins	165 348 982	3 088 470	162 260 512	167 446 615
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 079 964 565	11 882 635	1 068 081 931	877 589 166
* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	9 258 846		9 258 846	3 262 415
* Clients et comptes rattachés	825 467 033	11 882 635	813 584 398	693 989 690
* Personnel	1 414 467		1 414 467	1 201 829
* Etat	93 620 628		93 620 628	63 174 698
* Comptes d'associés				
* Autres débiteurs	149 052 526		149 052 526	115 579 878
* Comptes de régularisation-actif	1 151 067		1 151 067	380 657
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	6 000 000	403 700	5 596 300	4 614 037
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	2 222 553		2 222 553	3 792 385
Eléments circulants	2 222 553		2 222 553	3 792 385
TOTAL II (F+G+H+I)	1 865 333 230	40 360 408	1 824 972 823	1 533 577 676
TRESORERIE-ACTIF	22 113 140		22 113 140	18 675 297
* Chèques et valeurs à encaisser				
* Banques, TG et CCP	21 948 559		21 948 559	18 636 830
* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	164 582		164 582	38 467
TOTAL III	22 113 140		22 113 140	18 675 297
TOTAL GENERAL I+II+III	3 083 110 160	797 695 789	2 285 414 371	2 022 509 984

[PASSIF]

En MAD	déc-23	déc-22
CAPITAUX PROPRES	1 301 819 372	1 242 543 664
* Capital social ou personnel(1)	360 000 000	360 000 000
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
* Capital appelé		
* Dont versé		
* Prime d'émission, de fusion, d'apport		
* Ecarts de réévaluation		
* Réserve légale	36 000 000	32 098 678
* Autres réserves		
* Report à nouveau (2)	666 543 664	568 338 070
* Résultat nets en instance d'affectation(2)		
* Résultat net de l'exercice(2)	239 275 708	282 106 916
Total des Capitaux Propres (A)	1 301 819 372	1 242 543 664
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS(B)	4 479 563	5 360 563
* Subvention d'investissement	4 479 563	5 360 563
* Provision réglementées		
Provisions pour amortissements dérogatoires		
Provisions pour investissement		
Provisions pour acquisition et construction logement		
Autres Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	243 597 949	89 401 754
* Emprunts obligataires		
* Autres dettes de financement	243 597 949	89 401 754
PROVISION DURABLE POUR RISQUE ET CHARGES (D)		
* Provision pour risques		
* Provision pour charges		
ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (E)		
* Augmentation des créances immobilisées		
* Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 549 896 883	1 337 305 981
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	514 994 585	462 538 864
* Fournisseurs et comptes rattachés	419 972 826	345 862 183
* Clients créditeurs, avances et acomptes	2 430 491	2 027 263
* Personnel	28 150 397	31 582 303
* Etat	7 075 285	25 155 854
* Comptes d'associés	10 445 090	13 872 541
* Autres créanciers	1 045 000	1 169 999
* Autres créances	44 922 534	42 492 264
* Comptes de régularisation passif	954 963	376 457
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	2 587 298	4 311 237
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF(Eléments circulants) (H)	11 184 026	7 920 846
TOTAL 2 (F+G+H)	528 765 909	474 770 947
TRESORERIE-PASSIF	216 751 579	210 433 057
* Crédits d'escompte	76 283 415	75 490 669
* Crédits de trésorerie	120 564 597	124 801 488
* Banques (soldes créditeurs)	19 903 567	10 140 899
TOTAL 3	216 751 579	210 433 057
TOTAL GENERAL 1+2+3	2 285 414 371	2 022 509 984

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES

NATURE	OPERATION		déc-23	déc-22
	Exercice	Concernant les exercices précédents	1	2
			3+1+2	4
PRODUIT D'EXPLOITATION	2 398 271 567		2 398 271 567	2 321 319 221
* Ventas de marchandises (en l'état)	855 972 362		855 972 362	850 655 068
* Vente de biens et services produits	1 506 236 050		1 506 236 050	1 399 194 025
Chiffre d'affaires	2 362 208 412		2 362 208 412	2 249 849 092
* Variations de stocks de produits(1)	- 16 267 446		- 16 267 446	34 633 873
* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
* Subventions d'exploitation	193 992		193 992	11 200
* Autres produits d'exploitation	406 303		406 303	
* Reprises d'exploitation: transferts de charges	51 730 306		51 730 306	36 825 056
Total 1	2 398 271 567		2 398 271 567	2 321 319 221
CHARGES D'EXPLOITATION	1 985 924 179		1 985 924 179	1 873 029 245
* Achats revendus(2) de marchandises	597 233 619		597 233 619	588 663 888
* Achats consommés(2) de matières et fournitures	640 559 865		640 559 865	594 294 900
* Autres charges externes	346 900 652		346 900 652	322 904 899
* Impôts et taxes	1 535 065		1 535 065	1 511 759
* Charges de personnel	314 485 717		314 485 717	288 709 258
* Autres charges d'exploitation	1 600 000		1 600 000	1 612 500
* Dotations d'exploitation	83 609 260		83 609 260	75 332 041
Total 2	1 985 924 179		1 985 924 179	1 873 029 245
RESULTAT D'EXPLOITATION(1-2)	412 347 388		412 347 388	448 289 976
PRODUITS FINANCIERS	41 630 176		41 630 176	23 808 047
* Produits des titres de particip. et autres titres immobilisés				
* Gains de change	31 893 634		31 893 634	16 426 659
* Intérêts et autres produits financiers	4 558 194		4 558 194	5 393 768
* Reprises financier: transfert charges	5 178 348		5 178 348	1 987 620
Total 4	41 630 176		41 630 176	23 808 047
CHARGES FINANCIÈRES	38 839 994		38 840 357	27 320 619
* Charges d'intérêts	17 192 945		17 192 945	6 463 138
* Pertes de change	18 634 930		18 634 930	15 300 329
* Autres charges financières	386 230		386 230	376 804
* Dotations financières	2 626 253		2 626 253	5 178 348
Total 5	38 839 994		38 840 357	27 320 619
RESULTAT FINANCIER(4-5)	2 789 819		2 789 819	3 512 573
RESULTAT COURANT(3+6)	415 137 207		415 137 207	444 777 403
PRODUITS NON COURANTS	85 371 209		85 371 209	4 660 336
* Produits de cessions d'immobilisations	73 310 800		73 310 800	
* Subventions d'équilibre				
* Reprises sur subventions d'investissement	881 000		881 000	4 648 057
* Autres produits non courants	1 133 257		1 133 257	12 279
* Reprises non courantes: transferts de charges	10 046 153		10 046 153	
Total 8	85 371 209		85 371 209	4 660 336
CHARGES NON COURANTES	28 387 147		28 387 147	28 387 147
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	73 225 876		73 225 876	
* Subventions accordées				
* Autres charges non courantes	59 152 362		59 152 362	28 108 295
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	364 745		364 745	278 852
Total 9	132 742 983		132 742 983	28 387 147
RESULTAT NON COURANT (8-9)	- 47 371 774		- 47 371 774	- 23 726 812
RESULTAT AVANT IMPÔTS (7+10)	367 765 433		367 765 433	421 050 592
IMPÔTS SUR LES RESULTATS	128 489 725		128 489 725	138 943 676
RESULTAT NET (11-12)	239 275 708		239 275 708	282 106 916
TOTAL DES PRODUITS (1+4+8)	2 525 272 952		2 525 272 952	2 349 787 604
TOTAL DES CHARGES (2+5+9+13)	2 285 997 244		2 285 997 244	2 067 680 688
RESULTAT NET.(total des produits-total des charges)	239 275 708		239 275 708	282 106 916

ETAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES (E.S.G)

	déc-23	déc-22	
1	Ventes de marchandises (en l'état)	855 972 362	850 655 068
2	- Achats revendus de marchandises	597 233 619	588 663 888
=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	258 738 743	261 991 180
+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 489 968 604	1 433 827 898
3	*Ventes de biens et de services produits	1 506 236 050	1 399 194 025
4	*Variations stocks produits	- 16 267 446	34 633 873
5	*Immobilisations produites par l'entreprise pour elle meme		
-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE(6+7)	987 460 518	917 199 799
6	*Achats consommés de matières et fournitures	640 559 865	594 294 900
7	*Autres charges externes	346 900 652	322 904 899
=	VALEUR AJOUTÉE((II)+(III))	761 246 829	778 619 279
8	+ Subventions d'exploitations	193 992	11 200
9	- Impôts et taxes	1 535 065	1 511 759
10	- Charge de personnel	314 485 717	288 709 258
=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION(EBE)	445 420 039	488 409 461
=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'exploitation(IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation	406 303	
12	- Autres charges d'exploitation	1 600 000	1 612 500
13	+ Reprises d'exploitation,transferts de charges	51 730 306	36 825 056
14	- Dotations d'exploitation	83 609 260	75 332 041
=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	412 347 388	448 289 976
+-	RESULTAT FINANCIER	2 789 819	- 3 512 573
=	RESULTAT COURANT	415 137 207	444 777 403
+-	RESULTAT NON COURANT (+ou-)	- 47 371 774	- 23 726 812
15	- Impot sur les resultats	128 489 725	138 943 676
=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	239 275 708	282 106 916

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	déc-23	déc-22
1		
Resultat net de l'exercice	239 275 708	282 106 916
*Bénéfice	239 275 708	282 106 916
*Perte		
2 +		
Dotations d'exploitation (1)	52 897 704	48 047 154
3 +		
Dotations financières (1)		
4 +		
Dotations non courantes(1)		
5 -		
Reprises d'exploitation (2)		
6 -		
Reprises financières		
7 -		
non courantes (2)(3)	881 000	4 648 057
8 -		
Produits des Reprises cessions d'immobilisation (1)	73 310 800	
9 +		
Valeurs nettes d'amortiss.des immob.cédées	73 225 876	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	291 207 488	325 506 013
10 -		
Distributions de bénéfices	180 000 000	180 000 000
AUTOFINANCEMENT	111 207 488	145 506 013

TABEAU DE FINANCEMENT

MASSES	déc-23	déc-22	Variation	
			Emplois	Ressources
Financement permanent (1)	1 549 896 883	1 337 305 981		212 590 903
Moins actif immobilisé (2)	448 328 408	470 257 011		21 928 603
= FOND DE ROULEMENT (1-2) (A)	1 101 568 476	867 048 970		234 519 506
Actif circulant (4)	1 824 972 823	1 533 577 676	291 395 147	
Moins passif circulant (5)3	528 765 909	474 770 947		53 994 962
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	1 296 206 914	1 058 806 730	237 400 184	
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A-B	- 194 638 438	- 191 757 760		2 880 679

EXERCICE Décembre 2023

EXERCICE PRECEDENT

	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I, RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		111 207 488		145 506 013
Capacité d'autofinancement		291 207 488		325 506 013
Distribution de bénéfices		180 000 000		180 000 000
CESSION ET REDUCTIONS D IMMOBILISATIONS (B)		73 320 800		5 851 383
Cession d'immob, incorporelles		73 310 800		2 024 899
Cession d'immob, corporelles				
Cession d'immob, financières		10 000		3 826 483
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				6 880 000
Augmentation de capital, apports				
Subvention d'investissements				6 880 000
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		200 000 000		80 000 000
TOTAL I-RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		384 528 288		238 237 396
II, EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMO,	89 880 401		107 397 011	
Acquisitions d'immo incorporelles	2 912 595		678 985	
Acquisitions d'immo corporelles	86 964 992		54 107 898	
Acquisitions d'immo financières			52 598 129	
Acquisitions des créances immob	2 814		12 000	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT	45 803 805		28 818 307	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	14 324 576		64 663	
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	150 008 782		136 279 981	
III, VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT (B,F,G)	237 400 184		211 112 915	
IV, VARIATION DE LA TRESORERIE		2 880 679		109 155 500
TOTAL GENERAL	387 408 967	387 408 967	347 392 896	347 392 896

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABEAU DES SURETES REELES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	TABEAU DES SURETES REELES DONNEES OU RECUES	NATURE 1	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET 2 3	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEES A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES					
		NEANT			
SURETES RECUES					
		NEANT			

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
, Avals et cautions		
, Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
, Cautions :		
Caution envers SERVICE ALCOOL	756 000	756 000
Acte de caution solidaire envers ARAB BANK en garantie de la filiale AXESS PHARMA détenue à cent pour cent par Sothema	16 000 000	16 000 000
Acte de caution solidaire envers CREDIT DU MAROC en garantie de la filiale PRODIMEDIC détenue à hauteur de 4% par Sothema	23 000 000	
TOTAL (1)	39 756 000	16 756 000

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
, Avals et cautions		
, Autres engagements reçus		
CAUTION DE SOPHACENTRE EN GARANTIE DE SOPHADIM (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE UGP SOPHANORD EN GARANTIE DE DISTRIPIHAK (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOPHANORD EN GARANTIE DE DISPHAT	150 000	150 000
CAUTION DE SOPHAFES EN GARANTIE DE REPHAR (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOPHADIM EN GARANTIE DE GLOBADIS (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5	5 000 000	5 000 000
CAUTION DE ABDELAZIZ ELMGHARI EN GARANTIE DE UPHAG (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE CPRE (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE LODIMED (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5 MARRAKECH	450 000	450 000
CAUTION DIVERSE DE PHARMA RIF REPARTITION		
TOTAL(1)	5 600 000	5 600 000

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...

ETAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE ET LA SITUATION FINANCIERES
I-DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLE FONDAMENTAUX	NEANT	NEANT
II-DEROGATION AUX METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
III-DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESES	NEANT	NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	Ouverture	AUGMENTATION			DIMINUTION			déc-23
		Acquisition	Prod, Entr, Elle	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	10 064 663	14 324 576						24 389 239
Frais préliminaires								
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 064 663	14 324 576						24 389 239
*Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 700 008	2 912 595						56 612 602
*Immobilisation en recherche et développement	261 553							261 553
*Brevets, marques, droits et valeur similaires	45 171 640							45 171 640
*Fonds commercial	3 500 000							3 500 000
*Autres immobilisations incorporelles	4 766 815	2 912 595						7 679 410
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 025 612 457	86 964 992		18 039 364	93 282 451	2 750 719	18 039 364	1 016 544 279
*terrains	47 719 400	5 000 000						52 719 400
*Constructions	439 654 458	14 679 000		2 994 889		112 302		457 216 047
*Installation technique, matériel et outillage	446 177 159	32 728 509		560 158	92 247 341	2 619 605		384 598 881
*Matériel de transport	4 472 816	215 000			1 032 561			3 655 255
*Moblier, matériel de bureau et aménagements	15 344 046	2 785 146				11 600		18 117 592
*Autres immobilisations corporelles	2 651 991	29 708				7 213		2 674 486
*Immobilisation corporelles en cours	41 700 217	29 426 038		14 484 316			18 039 364	67 571 208
* Matériel informatique	27 892 368	2 101 591			2 549			29 991 410
TOTAL GENERAL	1 089 377 128	104 202 163		18 039 364	93 282 451	2 750 719	18 039 364	1 097 546 121

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisation sorties 3	Cumul d'amort, fin exercice 4=1+2-3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	6 000 000	5 625 321		11 625 321
*frais préliminaires				
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 000 000	5 625 321		11 625 321
*Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 277 737	4 585 995		38 863 732
*Immobilisation en recherche et développement	261 553			261 553
*Brevet, marques, droits et valeur similaires	34 016 184	4 585 995		38 602 179
*Fonds commercial				
*Autre immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	686 967 234	42 686 388	22 807 294	706 846 329
*Terrains				
*Constructions	291 152 595	20 785 607	112 302	311 825 900
*Installations techniques; matériel et outillage	356 341 863	18 253 203	21 686 418	352 908 648
*Matériel de transport	3 463 810	399 528	987 637	2 875 702
*Moblier, matériel de bureau et aménagements	33 410 746	3 237 943	13 724	36 634 964
*Autres immobilisations corporelles	2 598 221	10 107	7 213	2 601 114
*Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	727 244 971	52 897 704	22 807 294	757 335 381

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Ouverture	DOTATIONS			REPRISES			déc-22
		Expl,	Fin,	N,C	Expl,	Fin,	N,C	
1, Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2, Provisions réglementées								
3, Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL(A)								
4, Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors Trésor)	46 389 038	30 711 556	403 700		35 757 923	1 385 964		40 360 408
5, Autres provisions pour risques charges	4 311 237		2 222 553	364 745	518 852	3 792 385		2 587 298
6, Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL(B)	50 700 275	30 711 556	2 626 253	364 745	36 276 775	5 178 348		42 947 706
TOTAL(A+B)	50 700 275	30 711 556	2 626 253	364 745	36 276 775	5 178 348		42 947 706

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	N° IF	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAP, SOCIAL	PART, AU CAPITAL	PRIX D'ACQUIS,	VNC	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE
							DATE CLOT,	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	
TABID	2200914	Immobilier	10 000	95,00	2 850 000	2 850 000	31/12/2023	46 104	500	3 500
WAPH	-	Pharma,	27 658 000	79,60	23 055 479	23 055 479	31/12/2023	23 157 517	8 975 549	92 304
LEIDEN PHARMA	-	Commerciale	1 650 000	100,00	3 013 688	3 013 688	31/12/2023 -	1 478 293	328 438	3 154 703
AXESS PHARMA	1087856	Pharma,	40 000 000	100,00	42 000 000	42 000 000	31/12/2023	16 100 548	9 749 103	143 706 676
AZERYS	26133530	Trait, plantes natur,	9 900 000	51,00	7 695 000	7 695 000	31/12/2023 -	7 654 488	- 1 401 784	17 588 369
A,S,D	2227323	Recherche	1 000 000	30,00	300 000	300 000	31/12/2023 -	7 648 803	2 494 964	3 499 000
PRODIMEDIC	-	Fab, Et Distrib, Dispositif Médic,	10 000 000	40,00	7 000 000	7 000 000	31/12/2023	4 911 607	- 2 259 064	39
ZIWIG	-	Fab, Outil Technol, De Diagnostic et Pronostic	5 228 894	2,73	21 598 129	21 598 129	31/12/2023			
TOTAL CUMULE			95 446 894	-	107 512 296	107 512 296	-	27 434 191	17 887 706	168 044 590

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	déc-23	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHU ET NON RECOUVREE	MONTANT EN DEVICES	MONTANTS VIS-A-VIS DE L'ETAT ET ORG, PUB	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE L'ACTE IMMOBILISE	605 373	605 373						
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	605 373	605 373						
DE L'ACTE CIRCULANT	1 079 964 565	868 700	902 397 522	176 698 344	193 192 339	322 731 930	215 544 464	80 038 092
- Fournisseur débiteurs, avances et acomptes	3 262 415		9 258 846		9 032 241			
- Clients et comptes rattachés	715 765 039		768 655 202	56 811 831	179 880 577	229 111 302	95 714 449	80 038 092
- Personnel	1 201 829	868 700	545 767					
- Etat	63 174 698		93 620 628			93 620 628		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	115 579 878		29 166 013	119 886 513	4 279 522		119 830 014	
- Compte de régularisation-Actif	380 657		1 151 067					
TOTAL	1 080 569 939	1 474 073	902 397 522	176 698 344	193 192 339	322 731 930	215 544 464	80 038 092

TABLEAU DES DETTES

DETTES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	déc-22	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHU ET NON PAYES	MONTANT EN DEVICES	MONTANTS VIS-A-VIS DE L'ETAT ET ORG, PUB	MONTANTS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE FINANCEMENT	243 597 949	96 433 019	147 164 931					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	243 597 949	96 433 019	147 164 931					
DU PASSIF CIRCULANT	514 994 585	3 987 978	467 336 469	43 670 138	318 300 130	10 445 090	661 142	28 067 714
- Fournisseurs et comptes rattachés	419 972 826		401 576 882	18 395 944	286 011 865		638 007	28 067 714
- Clients créditeurs, avances et acomptes	2 430 491		2 430 491		754 090			
- Personnel	28 150 397		28 139 047	11 350				
- Organismes sociaux	7 073 285		7 073 285					
- Etat	10 445 090		10 445 090			10 445 090		
- Comptes d'associés	1 045 000		1 045 000					
- Autres créanciers	44 922 534	3 987 978	15 671 712	25 262 844	31 534 175		23 136	
- Comptes de régularisation-passif	954 963		954 963					
TOTAL	758 592 534	100 420 997	614 501 399	43 670 138	318 300 130	10 445 090	661 142	28 067 714

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca, Maroc

Aux actionnaires de la
Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.)
BP n° 1, Zone Industrielle Bouskoura
Casablanca

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 306 299 KMAD dont un bénéfice net de 239 276 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place Maréchal
Casablanca, Maroc

Deloitte.

Titres de participation et créances rattachées

- Risque identifié

Au 31 décembre 2023, les titres de participation et les créances nettes rattachées figurant au bilan de la société s'élevaient respectivement à 107 512 KMAD et 215 536 KMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et des créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l'évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres et créances dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur valeur d'utilité.

- Réponse d'audit

Nos procédures d'audit ont principalement consisté à :

- Actualiser, par entretiens, notre compréhension des procédures mises en place par la société afin d'évaluer les titres de participation et les créances rattachées ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
 - o Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les évaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;
 - o Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :
 - o Obtenir les prévisions d'activité des entités concernées établies sous le contrôle de la direction générale ;
 - o Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lequel elles sont positionnées et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions ;
 - o Apprécier le fondement des méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables des titres de participation ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Deloitte.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Deloitte.

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
Casablanca
Tel: 0522 27 50 16 / 05 22 27 50 16
Fax: 05 22 27 50 16 / 05 22 27 50 16

Sakina Bensouda Korachi
Associée



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



A. Saaidi & Associés
Commissaires aux Comptes
4, Place Maréchal Casablanca
Tél: 05 22 27 50 16 Fax: 05 22 20 58 90

Bahaa Saaidi
Associée

BILAN CONSOLIDÉ

[ACTIF]

En KMAD	déc-23	déc-22
Immobilisations incorporelles	27 908	24 939
Ecart d'acquisition	34 662	34 662
Immobilisations corporelles	824 714	840 069
Titres mis en équivalence	2 097	3 284
Autres actifs financiers	24 520	22 592
Impôts différés	2 533	3 929
Autres actifs long terme	22 155	17 368
Actifs non-courants	938 589	946 844
Stocks et en-cours	807 991	705 018
Clients et autres débiteurs	932 762	769 887
Créances d'impôt	16 451	-
Autres actifs courants	700	209
VMP et autres placements	5 596	4 614
Disponibilités	47 796	44 934
Actifs courants	1 811 297	1 524 663
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	-	-
TOTAL ACTIF	2 749 885	2 471 507

[PASSIF]

En KMAD	déc-23	déc-22
Capital	360 000	360 000
Réserves	875 321	785 732
Réserves de conversion groupe	1 476	2 977
Résultat de l'exercice	262 758	266 617
Capitaux propres, part du groupe	1 499 556	1 415 326
Intérêts minoritaires	18 954	18 353
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 518 510	1 433 679
Emprunts et dettes financières	129 816	92 452
Engagements envers le personnel	22 534	25 008
Autres provisions	2 782	3 785
Impôts différés	106 251	107 900
Autres passifs long terme	2 511	1 656
Passifs non courants	263 894	230 801
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	372 003	259 478
Provisions (part à moins d'un an)	468	537
Fournisseurs et autres créditeurs	575 832	523 924
Dettes d'impôt	5 329	10 250
Autres passifs courants	13 850	12 838
Passifs courants	967 482	807 027
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	-	-
TOTAL PASSIF	2 749 885	2 471 507

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

[Compte de Résultat]

En KMAD	déc-23	déc-22
Chiffre d'affaires	2 485 996	2 301 834
Autres produits de l'activité	431	18
Achats consommés	- 1 302 571	- 1 222 044
Charges externes	- 353 339	- 306 709
Charges de personnel	- 346 290	- 313 360
Impôts et taxes	- 2 899	- 3 259
Dotations aux amortissements	- 54 639	- 57 183
Dotations aux dépréciations et provisions	- 31 701	- 27 948
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	- 16 208	34 293
Autres produits et charges d'exploitation	52 823	36 453
Résultat opérationnel courant	431 603	442 094
Résultat sur cession de participations consolidées	-	- 6 542
Autres produits et charges opérationnels	- 43 056	- 15 506
Autres produits et charges opérationnels	- 43 056	- 22 048
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	468	456
Coût de l'endettement financier brut	- 20 364	- 10 025
Coût de l'endettement financier net	- 19 896	- 9 569
Autres produits et charges financiers	19 272	6 461
Autres produits et charges financiers	19 272	6 461
Impôts sur les bénéfices	- 123 845	- 149 787

Q-P de résultat des mises en équivalence	- 325	- 16
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées	-	-

Résultat Net Total 263 752 267 134

Part du groupe 262 758 266 616

Intérêts minoritaires - 994 - 518

Nombre d'actions 7 200 000 7 200 000

Résultat par action 36,5 37,0

Résultat dilué par action 36,5 37,0

[Autres éléments du résultat global]

En KMAD	déc-23	déc-22
Résultat net consolidé de l'exercice	263 752	267 134
<i>Réévaluation des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	-	67 982
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	-	-
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>	-	-
<i>Ecart actuariels ias19r</i>	4 570	3 524
<i>Impôts différés reconnus en capitaux propres</i>	- 1 599	- 19 509
<i>Réserves de conversion</i>	- 1 894	4 651
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 077	56 648
Consolidated comprehensive income of the period	264 829	323 782

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Méthode de consolidation
Sothema	Pharma		Consolidante
West Afric Pharma	Pharma	79,60	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
Leiden Pharma	Distrib. Pharma	100	Intégration Globale
Prodimedic	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise En Equivalence
Azerys-SA	Traitement des plantes	51	Intégration Globale
TABID	SCI	95	Intégration Globale

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En KMAD	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Autres	Capitaux propres Part du groupe	INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2022,12	360 000	665 002	278 849	-828	-8 493	1 294 529	-4 770	1 289 759
Affectation du résultat de l'exercice N-1		278 849	-278 849			0		0
Dividendes versés		-180 000				-180 000		-180 000
Augmentation de capital	-			-		0		
Variation de l'auto-contrôle								
Changement de méthodes comptables		0						
Variation des taux de change	0	0	0	3 806	0	3 806	846	4 651
Résultat de l'exercice			266 616			266 616	518	267 134
Autres mouvements		27 943	0		2 432	30 375	21 759	52 134
Situation à la clôture de l'exercice 2022,12	360 000	791 793	266 617	2 977	-6 061	1 415 326	18 353	1 433 679
Affectation du résultat de l'exercice N-1		266 616	-266 616					0
Dividendes versés		-180 000				-180 000		-180 000
Augmentation de capital								0
Variation de l'auto-contrôle								0
Variation des taux de change				-1 501		-1 501	-393	-1 894
Résultat de l'exercice			262 758			262 758	994	263 752
Autres mouvements		1			2 971	2 972		2 972
Situation à la clôture de l'exercice 2023,12	360 000	878 411	262 758	1 477	-3 090	1 499 556	18 954	1 518 510

Tableau de flux de trésorerie

En KMAD	déc-23	déc-22
Résultat net total consolidé	263 752	267 134
Ajustements :		
Elim. du résultat des mises en équivalence	325	16
Elim. des amortissements et provisions	55 455	52 196
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	- 119	5 852
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net	319 413	325 198
Elim. de la charge (produit) d'impôt	123 845	149 787
Elim. du coût de l'endettement financier net	19 896	9 569
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net	463 154	484 554
Incidence de la variation du BFR	- 216 864	- 173 624
Impôts payés	- 146 343	- 154 496
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	99 946	156 434
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 117 666	- 70 103
Acquisition d'actifs financiers	-	- 21 598
Variation des prêts et avances consentis	- 1 924	- 82
Subventions d'investissement reçues	3 478	8 997
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	73 311	3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 42 801	- 82 783
Augmentation de capital	-	- 7 000
Emission d'emprunts	154 196	80 214
Remboursement d'emprunts	- 16 218	- 40 188
Intérêts financiers nets versés	- 19 129	- 8 826
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	- 180 000	- 180 000
Autres flux liés aux opérations de financement	- 4 201	35 852
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	- 65 949	- 119 948
Incidence de la variation des taux de change	- 60	212
Variation de la trésorerie	- 8 864	- 46 085
Trésorerie d'ouverture	39 288	85 374
Trésorerie de clôture	30 425	39 288

PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

1. Référentiel comptable et déclaration de conformité

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD), le dirham est la devise de reporting groupe.

Les présents états financiers consolidés du Groupe SOTHEMA ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IAS/IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations IFRS sont appliquées dans les comptes du Groupe SOTHEMA de façon constante sur les périodes présentées.

2. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives bilan et PL entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes ont été éliminées. Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION (suite 1/3)

3. Méthodes et règles d'évaluation

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers, conformément aux normes IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et de jugements pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les principales estimations retenues par le Groupe sont décrites dans les notes suivantes :

O Calculs actuariels conforme à la norme IAS 19 pour déterminer la provision des avantages au personnel.

O Expertise immobilière effectué par un expert indépendant pour la réévaluation des terrains dans le cadre de l'IAS 16.

O Utilisation d'un modèle d'estimation des pertes attendues sur les créances suivant la norme IFRS 9.

O Adoption d'un taux d'actualisation estimé dans le cadre de l'IFRS 16 pour déterminer les droits d'utilisation et les dettes correspondantes.

o Estimation d'un passif fiscal conformément à IFRIC 23.

Le Groupe SOTHEMA procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Changement de méthodes comptables

En application de la norme IAS 8 "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs", le groupe a constaté une correction (rétrospective) de l'impact IAS 19 portant sur les avantages au personnel pour se conformer au taux d'inflation et le turn over recommandés en se basant sur la dernière mise à jour des données actuarielles.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe, comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité..

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, l'incidence des modifications de celle-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est enregistré dans le compte de résultat sur la ligne Amortissement des incorporels.

Le Groupe dispose d'un Fonds commercial qualifié sous IAS 38 en immobilisation incorporelle dont la durée d'utilité est indéterminée. Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indicateurs est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

Le groupe procède aux tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et GW de ses entités comme prévu par la norme IAS 36. Aucun indice de perte de valeur n'a été décelé lors des tests effectués et donc n'ayant constaté aucune dépréciation de cette nature sur les comptes consolidés du groupe Sothema au 31 décembre 2023.

Travaux liés à la recherche et de développement réalisés en interne :

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront au Groupe et si le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Ces critères n'étant pas respectés pour les frais de recherche internes, ces derniers sont comptabilisés en charges, en Frais de recherche et développement, dès lors qu'ils sont encourus.

En raison des contraintes liées aux autorisations réglementaires et à la complexité du processus de recherche et de développement, les critères IAS 38 d'immobilisation des travaux R&D du groupe ne sont pas réputés remplis. Par conséquent, les coûts engagés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel elles sont rattachées.

PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION (suite 2/3)**Recherche et développement acquis séparément**

Les travaux de recherche et développement acquis séparément sont comptabilisés en tant qu'actifs, car les critères de reconnaissance des actifs incorporels sont considérés comme toujours satisfaits.

Les acquisitions auprès de tiers de droits relatifs à des R&D et spécialités pharmaceutiques n'ayant pas encore abouties (n'ayant pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché) sont comptabilisées à l'actif. Ces droits sont amortis linéairement, à partir de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché, sur leur durée d'utilité.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée d'utilité correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsqu'elle est inférieure.

Les licences, autres que celles relatives à des spécialités pharmaceutiques ou à des projets de recherche, notamment les licences de logiciels sont immobilisées sur la base du coût d'acquisition comprenant les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation des logiciels. Les licences de logiciels sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité pour le Groupe (3 à 5 années).

Les coûts de développement des logiciels développés en interne, relatifs à la création ou à l'amélioration de ces derniers sont immobilisés dès lors que les critères de comptabilisation des immobilisations de la norme IAS 38 sont respectés. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'utilité des logiciels dès lors qu'ils sont prêts à être utilisés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

La norme IAS 16 prévoit le calcul des amortissements en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes

o Pour les constructions et leur composants → durée estimée entre 8 et 50 ans

o Pour les installations techniques, matériel et outillage et leur composant → durée estimée entre 8 et 50 ans

Conformément à IAS 36 sur les dépréciations d'actifs corporels, lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Contrats de location

En application de la norme IFRS16, un droit d'utilisation est reconnu à l'actif en contrepartie d'une dette locative au passif.

L'analyse des durées, notamment pour les constructions prend en compte la durée contractuelle minimale à laquelle s'ajoutent les périodes résiliables et les renouvellements possibles, dès lors que le Groupe est raisonnablement certain de les exercer.

Ce retraitement inclut les deux catégories de contrats IFRS 16, à savoir, les contrats de location simple éligibles et les contrats de location financement (crédit-bail).

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du prix moyen pondéré ou selon la méthode FIFO « premier entré, premier sorti » selon la nature des stocks.

Le coût des produits finis comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Les comptes des stocks consolidés sont impactés par les éliminations des marges sur stocks des cessions intragroupes.

Résultat par action

Conformément à IAS 33, le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION (suite 3/3)**Créances et dettes**

Les créances clients font parties des actifs courants.
Les dettes fournisseurs font parties des passifs courants.
Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont soumises au modèle de dépréciation conformément à IFRS 9 menant à constater sur les comptes consolidés une dotation complémentaire ou reprise en ajustement de l'impact enregistré en social.

La méthode ECL retenue consiste à déterminer pour chaque exercice un taux de perte attendue obtenue par rapport au CA HT en fonction de l'ancienneté de la créance échue non encore encaissée. Ainsi, en se basant sur l'historique des dix dernières années un taux moyen ECL est adopté pour le calcul de l'impact.

Le groupe a réalisé une étude détaillée de l'impact de l'IFRIC 23 relative aux positions fiscales incertaines, considérant les risques, les comptes consolidés sont impactés par la constatation d'un passif fiscal portant sur risques liés à l'impôt sur le résultat.

Impôts sur les bénéfices

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12. Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les comptes consolidés sont impactés des impôts différés sur les déficits fiscaux transitant par le compte de résultat.

Engagements de retraites et prestations assimilées

Dans le cadre de l'évaluation de ses engagements sociaux, SOTHEMA a soumissionné un cabinet indépendant pour l'évaluation actuarielle et la comptabilisation, conformément à la norme IAS 19 révisée, des engagements sociaux relatifs aux avantages du personnel accordés au personnel actif et retraité à fin Décembre 2023.

Les engagements sociaux de SOTHEMA évalués au 31.12.2023 s'élèvent à 22.535 KMAD VS 25.008 KMAD au 31.12.2022, soit une baisse de 10% de la provision dû aux changements des hypothèses actuarielles et financières, en particulier l'écart actuariel.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 60 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

Opérations en devises

Conformément à IAS 21, les écarts de conversion des créances et dettes en devises ont été comptabilisés en résultat financier.

La conversion en dirhams de l'ensemble des actifs et passifs des filiales est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère en vigueur à la date du bilan, et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base d'un cours moyen pondéré de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres et n'est repris en résultat qu'au moment de la cession de la filiale.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement publiques reçues par le Groupe sont reclassées en produits différés conformément au retraitement recommandé par IAS 20.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est retraité suivant la norme IFRS 15 en ce qui concerne les échantillons et les escomptes accordés qui viennent en diminution du chiffre d'affaires consolidé.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ince 2 – 3ème étage
La Marina – Casablanca, Maroc

Aux actionnaires de la
Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.)
BP n° 1, Zone Industrielle Boukoura
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 518 510 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 263 752 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Provision pour avantages au personnel

Risque Identifié

La SOTHEMA S.A. a mis en place un régime d'avantage postérieur à l'emploi à prestations définies relatif à la couverture médicale. La société s'engage à payer des prestations

Page 2 sur 5

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place Maréchal
Casablanca, Maroc

Deloitte.

convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle de cet avantage du personnel est comptabilisée en tant que provision pour un montant de 22 535 KMAD au 31 décembre 2023.

L'évaluation de l'engagement à ce régime à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination de la provision comptabilisée ainsi que sur le résultat du groupe. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation de l'engagement résultant du régime à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu du montant de l'engagement, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation de l'engagement au titre de l'avantage postérieur à l'emploi sous forme de régime à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nous autres travaux ont consisté à :

- Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Page 3 sur 5

Deloitte.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Page 4 sur 5

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Deloitte.

• nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 19 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ince 2 – 3ème étage
La Marina – Casablanca, Maroc
Tél: 05 22 27 01 10 Fax: 05 22 26 18 00

Sakina Bensouda Korachi
Associée

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



A. Saaidi & Associés
Commissaires aux Comptes
4, Place Maréchal Casablanca
Tél: 05 22 27 01 10 Fax: 05 22 26 18 00

Bahaa Saaidi
Associée

Page 5 sur 5